

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 7 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (119r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 7 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43073>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vigerie, A.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Jean-Baptiste André Godin joint une lettre de monsieur Ackermans, un client, et indique que les remises d'été ne peuvent être en Belgique différentes de celles consenties en France. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire : il demande des nouvelles des renseignements attendus sur l'agent mystérieux envoyé de Guise à Laeken : selon Godin, il ne peut s'agir que de Telliez ou Delabarre.

Mots-clés

[Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Ackermans \[monsieur\]](#)
- [Delabarre \[monsieur\]](#)
- [Telliez \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lundi le 7 mars 1864

Monsieur Vigorin

je vous renvoie à cette copie d'une
lettre de M. Gobertmann qui arrivera
peut être à propos pour nous faire voir
que le terrain il n'y n'est pas à vendre
entièrement en Belgique comme vous
peut-être pourrez apprécier les motifs que
notre position n'a pas d'autre cause sauf
qu'il préfère nous envoyer la lettre que de
lui répondre sans à la faire plus tard
dans tout cas il faut écrire de faire des
conditions irrégulières et si nous sommes
dans le cas d'être entraînés à faire
pour quelques maisons une partie pour
les affaires faites en site il me semble que
nous ne pourrons qu'en faire d'autre
conditions que celles de France autrement
il aurait la peine d'ouvrir à des demandes
de conditions exceptionnelles pour la partie
que nous ne négocierions pas si possible pour
obtenir des renseignements sur l'agent
qui a été envoyé de faire à Berlin
et au site pour moi que nous sommes
à faire qui pourront assurer il chargé
de faire M. M. Lefèvre ou Delabarre
il n'est pas fait connaître leur noms
leur dynamisme sont assez différents
pour faire réussir
votre bien dans

Gobertmann